CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E107190** **VALABLE JUSQU'AU** **07/09/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/1999

Raison sociale : MARTIN CHARPENTE COUVERTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/06/2024

Capital : 36 000

40 CHEMIN DE LA PARETTE
13012 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 1999B02214

Siret : 424 757 490 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 9013243

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78743065

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78743065

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 96 12 44 53 **Fax :** 04 96 12 44 57

Portable : 06 31 25 36 27

Responsabilité légale :
MARTIN EDDY GÉRANT

Site Internet : http://www.martin-charpente.com

E-mail : p.martin@martin-charpente.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 604 343 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	4	21/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 12:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E107190** **VALABLE JUSQU'AU** **07/09/2027**

ÉDITÉ LE **27/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/1999
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/06/2024
Capital : 36 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 1999B02214

Siret : **424 757 490** **00018**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 9013243
Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78743065
Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78743065
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **MARTIN CHARPENTE COUVERTURE**

40 CHEMIN DE LA PARETTE
13012 MARSEILLE

Téléphone : 04 96 12 44 53 **Fax :** 04 96 12 44 57
Portable : 06 31 25 36 27

Site Internet : http://www.martin-charpente.com
E-mail : p.martin@martin-charpente.com

Responsabilité légale :
MARTIN EDDY GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	21/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 12:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.